Fiche récapitulative - Le FAQ de la CP200

Le FAQ de la CP200

- La CP200 c'est quoi?
 - La plus grande commission paritaire de Belgique (57.901 entreprises et 482.043 employés)
 - De nombreux secteurs, très différents : Auto, Construction, IT, Intérim, Nettoyage, Publicité, Consultance, Bureaux d'études, Tabac, Bois, etc.
 - 95% de PME et 5% de grandes entreprises
 - De nombreux métiers d'employé
- Comment savoir si une entreprise est membre de la CP200 ? Deux liens pour vérifier si une entreprise est cp200 (à ajouter à tes favoris) :
 - https://www.sfonds200.be/fonds-social
 - http://www.jetrouveunstage.be/
- Comment savoir si ton nouvel employeur est CP200 ? Tu peux simplement le vérifier sur ta fiche de paie !
- Quelles opportunités de formation offre la CP200 ?

En tant que centre de formation de la CP200, Cefora te permet de te former tout au long de ta carrière :

- Dès la fin de ta formation, tu peux t'inscrire aux <u>formations pour employés de Cefora</u>, et ce jusqu'à 6 mois après ta formation.
- Si tu es employé en CP200, tu as accès aux formations et services de Cefora.

Pour voir la fiche complète et les documents attachés, rendez-vous sur https://karibu.360learning.com/course/play/5faa520b0314aa6d2cf6a7b4